

MasterLife^{MD} 300D

Adjuvant Imperméabilisant Capillaire/Cristallin

Anciennement Rheomac 300D*

Description

MasterLife 300D est un adjuvant d'imperméabilisation capillaire cristallin conçu pour l'étanchéité des bétons. Il est conçu pour une utilisation hors sol et souterraine.

Une version rouge pigmentée de l'adjuvant MasterLife 300D est également disponible.

Utilisations

Recommandé pour :

- Fondations
- Usines de traitement des eaux usées
- Réservoirs
- Voûtes souterraines
- Systèmes pour tunnels et métros
- Réservoirs d'eau
- Structures de confinement secondaires
- Structures de stationnement
- Éléments préfabriqués
- Piscines

Caractéristiques

- Matériau cimentaire cristallin
- Addition de façon intégrale dans le béton
- Réduit la perméabilité du béton
- Permet au béton de respirer

Avantages

- Réduit la pénétration de l'eau et autre liquide
- Scelle les microfissures
- Résiste aux pressions hydrostatiques positives et négatives
- Protège contre les déchets industriels et eaux usées

Caractéristiques de Performances

Temps de prise : L'adjuvant MasterLife 300D n'a que peu ou pas d'effet sur le temps de prise du béton lorsqu'il est utilisé aux dosages recommandés.

Perméabilité : L'adjuvant imperméabilisant capillaire MasterLife 300D est un matériel de base cimentaire cristalline qui réagit dans le béton afin de produire une hydratation cristalline non soluble dans les pores capillaires du béton. L'hydratation cristalline réduit efficacement la perméabilité du béton réduisant ainsi l'absorption capillaire et la pénétration de l'eau et autres liquides.

Données typiques avec l'utilisation du MasterLife 300D à 2 % de la masse cimentaire

Types d'essai	Normes	Performance relative
Absorption capillaire	ASTM C 1585	Réduction de 43 %
Pénétration de l'eau	DIN 1048 modifié	Réduction de 40 %
Taux d'émission d'humidité	ASTM F 1869	Équivalent
Conductance électrique	ASTM C 1202	Équivalent
Résistance en compression	ASTM C 39/C 39M	7 % d'augmentation

Principes d'utilisation

Dosage : Utiliser l'adjuvant MasterLife 300D à des dosages de l'ordre de 2 % à 2,5 % par rapport à la masse cimentaire. Pour la plupart des applications, le dosage optimal recommandé est de 2 % de la masse cimentaire. Le dosage de la version rouge pigmentée de l'adjuvant MasterLife 300D est de 2,5 % par rapport à la masse cimentaire.

Dispersion et malaxage : L'adjuvant MasterLife 300D est introduit d'une manière similaire à celle du ciment ou autres matériaux cimentaires lors de la production du béton en usine. Il peut être introduit dans une centrale ou un camion-malaxeur. Suivez les procédures décrites dans la norme ASTM C 94/C 94M, Standard Specification for Ready-Mixed Concrete, pour la production et le malaxage du béton. Fournir au moins 5 minutes de malaxage après l'addition de l'adjuvant MasterLife 300D afin d'assurer une répartition complète et uniforme de l'adjuvant dans le mélange de béton.

Note sur le produit

Corrosion – sans chlorure, non corrosif : L'adjuvant MasterLife 300D ne provoquera ni ne favorisera la corrosion des aciers d'armature encastrés dans le béton ou des systèmes de planchers et de toitures d'acier galvanisé. L'adjuvant MasterLife 300D ne contient aucun chlorure de calcium ou autre produit à base de chlorure ajouté.

Compatibilité : L'adjuvant MasterLife 300D peut être utilisé avec des ciments Portland approuvés en vertu des normes ASTM, AASHTO ou CRD. Il est compatible avec la plupart des adjuvants du béton, y compris tous les adjuvants BASF. L'adjuvant MasterLife 300D est recommandé avec l'utilisation d'un réducteur d'eau de haute gamme, tels que ceux de la série MasterGlenium^{MD}, pour une maniabilité maximale tout en maintenant un rapport eau/liant faible.

Entreposage et manutention

L'adjuvant MasterLife 300D doit être entreposé dans un endroit propre et sec qui est maintenu à des températures au-dessus de 7 °C (45 °F). L'adjuvant MasterLife 300D a une durée de conservation d'un an lorsqu'il est conservé dans les conditions recommandées.

Emballage

L'adjuvant MasterLife 300D est disponible en sacs dégradables de 5.45 kg (12 lb), 10.89 kg (24 lb) ainsi que 21.78 kg (48 lb). La version rouge pigmentée de l'adjuvant MasterLife 300D est disponible en sacs dégradables de 6.81 kg (15 lb) et 13.61 kg (30 lb).

Document connexe

Fiche signalétique de santé et sécurité : L'adjuvant MasterLife 300D

Renseignements supplémentaires

Pour plus de renseignements sur l'adjuvant MasterLife 300D ou de son utilisation dans l'élaboration de mélanges de béton avec des caractéristiques de performance particulière, communiquez avec votre représentant de BASF Canada.

BASF est le plus important fournisseur de solutions innovantes d'adjuvants utilisés pour améliorer la mise en place, le pompage, la finition, l'apparence et les performances des bétons spécialisés, notamment pour les bétons prêts à l'emploi, préfabriqués, les produits de béton manufacturés, les constructions souterraines et le marché des pavages. Depuis plus de 100 ans, nous proposons des produits fiables et des technologies innovantes, et à travers la marque Master Builders Solutions, nous sommes en relation avec des experts du monde entier dans de nombreux domaines pour fournir des solutions durables pour le secteur de la construction.

Avis de garantie limitée

BASF garantit que ce produit est exempt de défauts de fabrication et répond aux caractéristiques techniques figurant dans l'actuel Guide des données techniques, s'il est utilisé conformément aux instructions pendant sa durée de vie. Des résultats satisfaisants ne dépendent pas uniquement des produits de qualité, mais aussi de nombreux facteurs hors de notre contrôle. **BASF NE DONNE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER CONCERNANT SES PRODUITS.** Le seul et unique recours de l'acheteur pour toute réclamation concernant ce produit, y compris, sans s'y limiter, les réclamations pour violation de garantie, négligence, responsabilité stricte ou autrement, est l'envoi à l'acheteur d'un produit d'un montant égal au produit qui ne répond pas aux conditions de cette garantie ou le remboursement du prix d'achat d'origine du produit qui ne répond pas aux conditions de cette garantie, à la seule discrétion de BASF. Toute réclamation concernant le produit doit être reçue par écrit dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'expédition et l'acheteur renonce à toute réclamation non présentée dans cette période. **BASF NE SERA EN AUCUN CAS TENUE RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCIDENTEL, CONSÉCUTIF (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS) OU DOMMAGE PUNITIF D'AUCUNE SORTE.**

L'acheteur doit déterminer la convenance des produits à l'usage prévu et assume tous les risques et responsabilités à cet égard. Ces renseignements et tous les autres avis techniques sont basés sur les connaissances et expériences actuelles de BASF. Toutefois, BASF n'assume aucune responsabilité pour la communication de tels renseignements et conseils, y compris la mesure dans laquelle ces renseignements et conseils peuvent avoir trait aux droits de tiers en matière de propriété intellectuelle, notamment les droits de brevet, et aucun lien de droit ne doit être créé ni découler de la communication de tels renseignements et conseils. BASF se réserve le droit d'apporter des modifications en fonction des progrès technologiques ou de nouveaux développements. L'acheteur du ou des produits doit les tester pour vérifier s'ils sont adaptés aux applications et usages prévus avant de procéder à une application complète des produits. Les performances du produit décrites dans la présente doivent être vérifiées à l'aide de tests menés par des experts qualifiés.

* Rheomac 300D est devenu MasterLife 300D sous la marque Master Builders Solutions, à compter du 1er janvier 2014.

© BASF Corporation 2014 ■ 01/14 ■ OTH-DAT-0518

BASF Corporation
Division Adjuvants
www.masterbuilders.com

États-Unis
23700 Chagrin Boulevard
Cleveland, Ohio 44122-5544
Tél. : 800 628-9990 ■ Téléc. : 216 839-8821

Canada
1800 Clark Boulevard
Brampton, Ontario L6T 4M7
Tél. : 800 387-5862 ■ Téléc. : 905 792-0651

